



Mordelles

Jeunesse

Edition 2020



© xx

Licence CC0

Accueil Passerelle / 10 - 13 ans

C'est quoi ?

Un espace dédié aux jeunes de 10 à 13 ans pour une transition en douceur de l'enfance à l'adolescence. Son fonctionnement ressemble à l'accueil jeunes mais son organisation est plus structurée, plus encadré et favorise l'autonomie dans un cadre rassurant. Un programme adapté en fonction de l'envie des jeunes.

- Un apprentissage de la responsabilité.
- Une pratique de la solidarité.
- La compréhension et le respect des autres.
- Le principe du plaisir et de l'épanouissement.

C'est quand ?

En période scolaire :

Le Mercredi

9h - 12h30

(heure d'arrivée jusqu'à 10h et départ dès 11h45)

13h30 - 18h

(heure d'arrivée jusqu'à 14h et départ dès 16h30)

Pendant les vacances scolaires :

Du lundi au vendredi

9h - 12h30

(heure d'arrivée jusqu'à 10h et départ dès 11h45)

12h30 - 13h30

(possibilité de prendre son repas préparé par la famille)

13h30 - 18h

(heure d'arrivée jusqu'à 14h et départ dès 16h30)

Combien ça coûte ?

Une adhésion annuelle de 2 € sur l'année scolaire

Enfants résidents de la commune de Mordelles

Les tarifs sont établis en fonction du quotient familial de la CAF

Tranche tarifaire	Quotient familial	Présence demi journée	Présence journée
T1	De 0 à 360	1,40 €	2,40 €
T2	De 361 à 531	1,75 €	3,00 €
T3	De 532 à 712	2,10 €	3,60 €
T4	De 713 à 887	2,45 €	4,20 €
T5	De 888 à 1039	2,80 €	4,80 €
T6	Sup. à 1040	3,50 €	6,00 €

Enfants résidents des communes extérieures

Tarif	Présence demi journée	Présence journée
Unique	4,20 €	7,20 €

Comment ça marche ?

Sur inscription (obligatoire) et réservation auprès du Service Jeunesse

Pour les mercredis :

- Réservation au plus tard le mercredi qui précède (avant 18h)
- Annulation au plus tard le lundi qui précède le mercredi réservé (avant 18h)

Pour les vacances :

- Réservation au plus tard 7 jours avant le 1^{er} jour des vacances
- Annulation au plus tard 48h avant le ou les jours à annuler

ATTENTION : toute réservation sans annulation sera facturée comme une présence.

(Contact : voir au dos du dépliant)



Accueil Jeunes 13 - 17 ans

C'est quoi ?

Un espace de rencontre avec d'autres jeunes, un espace de détente, convivial et libre. Avec la présence permanente de l'équipe du Service Jeunesse, les jeunes ont accès à des ateliers de jeux, une programmation d'activités de loisirs construite avec eux, des soirées à thème, des sorties et un accompagnement pour des projets individuels ou collectifs.

- Autonomie et responsabilité.
- Force de proposition.
- Solidarité et entraide.

C'est quand ?

En période scolaire :

- Le mercredi et le samedi de 14h à 19h
- Un vendredi par mois de 19h à 22h

Pendant les vacances scolaires :

- Du lundi au vendredi de 14h à 19h
- Un vendredi par vacances de 19h à 22h

Combien ça coûte ?

Une adhésion annuelle de 2€ sur l'année scolaire. Les tarifs pour les soirées, activités et sorties sont établis en fonction du coût des prestations. Ils seront basés sur le quotient familial de chaque famille appliqué par la CAF d'Ille et Vilaine.

Comment ça marche ?

Accueil libre sans réservation préalable. Seules les soirées, activités et sorties payantes, ayant un nombre de places limité, requièrent une inscription et une autorisation parentale. Les jeunes entrent et sortent à leur convenance.

Service Jeunesse de Mordelles

En plus de ses missions d'accueils jeunes et passerelle, le Service Jeunesse c'est aussi :

- L'assemblée participative des jeunes mordelais, lieu d'expression et d'actions pour des projets citoyens sur la commune.
(exemple de projets déjà réalisés : un jardin partagé, le pumtrack)
- Un accompagnement dans la réalisation de projets individuels ou collectifs avec le dispositif financier « Bourses projet jeunes » de la ville de Mordelles.
- La participation dans l'organisation d'événement : festival Anti Jeu, Nuit du Sport...
- Un accueil personnalisé pour les jeunes en recherche d'information les concernant.
- Des sorties thématiques, des séjours d'été.



Infos pratiques

Le « 38 » Service Jeunesse de Mordelles

38 avenue du Maréchal Leclerc
35 310 Mordelles

02 99 60 57 57

06 30 49 31 82

service.jeunesse@ville-mordelles.fr

Site Internet

www.ville-mordelles.fr

Rubrique : Mon Quotidien - Jeunesse

Horaires de la permanence administrative

Mardi	Mercredi	Jeudi	Samedi
14h – 18h	9h – 12h 14h – 19h	14h – 18h	14h – 19h

Modalités d'inscription

- Une adhésion annuelle de 2 € pour l'année scolaire.
- Une fiche de renseignement et sanitaire à renseigner obligatoirement, disponible auprès du Service Jeunesse de Mordelles ou en téléchargement sur le site Internet.
- Un projet pédagogique et éducatif consultable.